



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Plougastel-Daoulas (29470)

OBJET

2021-10-05

**Attribution de
subventions :
sponsoring
sportif**

DATE DE
CONVOCATION
01 octobre 2021

DATE D’AFFICHAGE
08 octobre 2021

Nombre de Conseillers
en exercice.....33
Nombre de présents 30
Nombre d’absents3
Procurations0
Nombre de votants ..30

“ L’an 2021, le 07 octobre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Dominique CAP, Maire.**

Etaient présents :

Dominique CAP, Patricia HENAFF, Jean-Jacques ANDRE, Bernard NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Françoise MORVAN, Michel CORRE, Nathalie BATHANY, Yvan LACHUER, Flora GALAND, Claudine ORVOEN, Stéphane MICHEL, Romain ABGRALL, Sylvain GANGLOFF, Haoua LE GALL, Pascal JEULAND, Claire LE VOT, Raymond-Jean LAURET, Catherine BOTHUAN, François THOUROUDE, Julie MERCIER, Olivier LEBOSQUAIN, David MOAN, Aude BURGER-CUZON, Stéphane LE GALL, Marlène LE MEUR, Rémy JEZEQUEL, Kristen LE BLEIS, Damien RIVIER, Stéphane PERON

Etaient absentes :

Françoise LOUEDEC, Gwenaëlle GOUENNOU, Brigitte DENIEL

Etaient représentés :

Secrétaire de séance : Madame Catherine BOTHUAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2021-10-05

Attribution de subventions : sponsoring sportif

CADRE BUDGETAIRE

Montant de la dépense H.T. : €

TVA :

Montant de la dépense TTC : 1715€

Fonctionnement : Oui

Investissement :

Budget : 2021

Imputation budgétaire : 6745

Rapporteur

Pascal JEULAND, Conseiller municipal délégué

Exposé

1.

Certains sportifs domiciliés sur la commune ne peuvent pratiquer leur sport sur le territoire communal faute de clubs.

La commune a donc décidé de reconnaître et soutenir ces sportifs qui participent à des compétitions régionales, nationales ou internationales, et qui contribuent à la promotion de l'image de la commune.

Dans ce cadre, Adrien CARN a sollicité la commune. Il pratique la voile en Laser 4.7 et depuis 2021 en Laser Radial. Il s'est qualifié pour les championnats de France et participe à une grande compétition de Laser à La Rochelle.

- La commune souhaite apporter son soutien financier pour l'année 2021, à hauteur de 465€. La signature d'une convention est prévue afin de définir les engagements de la commune et de Monsieur CARN.

2.

Le club de danse de l'ADASAP s'est déplacé à Montluçon du 1^{er} au 4 juillet pour les rencontres chorégraphiques nationales. Deux groupes, soit dix danseurs de la section ados et huit de la section jeunes adultes ont participé à ces rencontres. Le montant de déplacement s'élève à 5800€.

- La commune propose d'apporter un soutien financier, à hauteur de 1250€.

Délibération

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2541-12 ;

Vu le vote du budget primitif relatif à l'exercice 2021 intervenu le 15 avril 2021 ;

Considérant l'importance pour la vie locale de l'apport et du rôle des sportifs et des associations.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident :

- 465€ à Adrien CARN ;
- 1250€ à l'association ADASAP ;
- Et d'autoriser le maire à engager les crédits et signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Entendue(s) la (les) :

Commission 1 FAGE 2020-2026 du 30-09-2021

Commission 4 CSVA 2020-2026 du 29-09-2021

Vote

Conseillers présents 30
Conseillers représentés 0
Ayant voté pour..... 30
Ayant voté contre 0
S'étant abstenu 0
N'ayant pas pris part au vote 0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le **07 octobre 2021**

**Le Maire,
Dominique CAP**



CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 08-10-2021
Publié le 08-10-2021
Notifié le 11-10-2021